

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE

RÉUNIE LE SAMEDI 16 DECEMBRE 2023 A 9H00
A L'ESPACE VILLON A VESOUL



Vérification des pouvoirs :

Sur 64 clubs actifs régulièrement convoqués, 50 sont présents ou représentés (78.12%).

L'ensemble représente 448 voix sur 499 voix.

A 9H00, le quorum étant atteint, le Président Philippe Prudhon déclare l'Assemblée Générale ouverte.

I- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2023.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II – Intervention du Président du District.

Merci aux présidents ou représentants des clubs qui sont présents à cette assemblée.

Présentation de monsieur Roland Coquard, représentant le Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, monsieur Daniel Fonteniaud, et salue la présence de Monsieur Emmanuel Saillard, membre du Conseil d'Administration de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

Notre instance, connaît une augmentation significative de ses licenciés : 9161 licenciés à ce jour (8850 au 30 juin 2023), répartis en 64 clubs actifs.

Sont soulignées les bonnes relations existant avec les principales institutions départementales, et la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football.

Un travail majeur de partenariat se poursuit avec le Conseil Départemental, son Président, ses élus, qui apportent soutien et moyens pour réfléchir puis porter des dossiers communs.

Le budget de la saison 2022/2023 qui va être présenté est sain, ce qui a autorisé des actions et des projets.

La décision a été prise de doter les clubs d'une tablette et un étui de protection, le parc actuel étant vieillissant, en lien avec la situation financière satisfaisante.

Cette dotation représente la somme de 14 188.44 Euros, soit une somme légèrement supérieure au montant des cotisations 2022/2023.

Ce jour, vous seront proposés comme les saisons précédentes, des travaux en ateliers.

Le document sous forme de Google Forms relatif à ces ateliers a été adressé par courriel à l'ensemble des clubs le 30 novembre 2023. Ce questionnaire a permis aux clubs de s'inscrire aux ateliers de leurs choix.

Cinq thèmes sont proposés :

- Les arbitres de club et les délégués.
- La structuration administrative des clubs.
- La pratique « football loisir »
- La pratique « féminine »
- La pratique « Futsal »

Un travail de synthèse sera réalisé à l'issue de cette Assemblée Générale par le bureau du District puis le Comité Directeur. Certains points pourront être repris et présentés à l'Assemblée Générale de juin 2024.

Le Président profite de cette dernière Assemblée Générale d'hiver de la mandature 2020-2024 pour souligner le bon travail d'accompagnement, de formation, de développement et de gestion du football départemental qui a pu être réalisé grâce à toutes et tous (clubs, élus du Comité Directeur, membres de commissions et salariés), apportant une vitalité sur notre territoire.

III) Rapport financier saison 2022/2023 :

Michel Malivernay, trésorier du District, présente dans le cadre du rapport financier :

- le compte de résultats de la saison 2022-2023.
- le bilan arrêté au 30 juin 2023
- le budget prévisionnel de la saison 2023-2024.

(Les trois documents correspondants sont annexés au présent procès-verbal).

Ces documents officiels ont été transmis par voie électronique aux clubs le 6 décembre 2023, ceux-ci n'ont fait l'objet d'aucune question particulière ou observation transmises par les clubs au siège du district.

Ces résultats ne seront pas repris dans le détail, mais font l'objet d'une présentation globale à l'aide de documents projetés aux clubs.

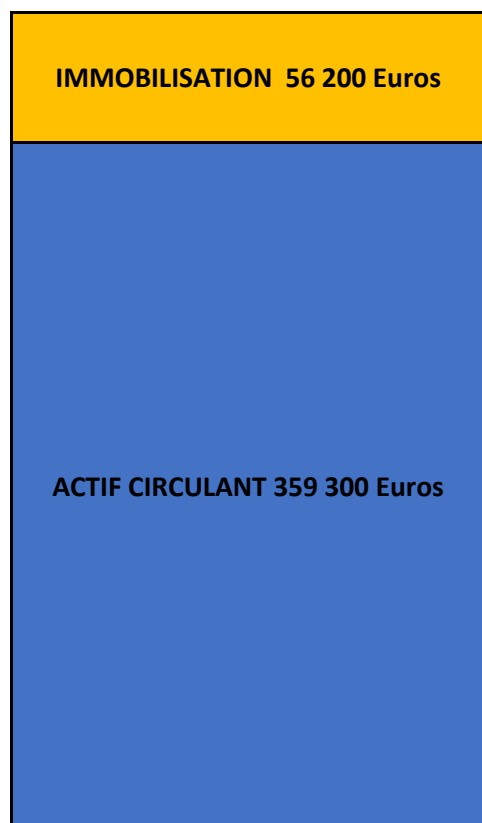
Charges de l'exercice = 319 724 Euros

Produits de l'exercice = 330 747 Euros

Ce qui représente un exercice positif 11 523 Euros.

Le bilan de notre instance au 30 juin 2023 peut-être représenté schématiquement de la manière suivante :

ACTIF



PASSIF



La situation financière de notre instance est saine avec un fonds de roulement positif, qui a notamment permis de faire face à la crise sanitaire.

Répartition amendes clubs :

Commission de discipline (cartons rouges et jaunes)	53283,00	64,47%
Commission de discipline (cartons blancs)	5070,00	6,13%
Commission de discipline (futsal)	1179,00	1,43%
Commission Statuts et Règlements (forfaits, etc...)	12190,00	14,75%
Frais auditions	3197,55	3,87%
Absences arbitres	785,00	
Non respect/Statut arbitrage	2530,00	
Non respect/Statut éducateurs D1 seniors	1800,00	
Absences clubs Assemblée Générale	2030,00	
Divers (modifications calendriers, engagements tardifs, ...)	583,00	
Total :	82647,55	

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité :

- *Compte de résultats saison 2022/23*
- *Bilan au 30 juin 2023*
- *Projet du budget saison 2023/24*

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2022/2023.

IV) Rapport du vérificateur aux comptes.

Monsieur Christian Ponsot, vérificateur aux comptes, présente son rapport :

« Suite à la demande du Comité Directeur du District de Football de la Haute-Saône, je me suis rendu en ses locaux le mardi 21 novembre 2023 afin de procéder à la vérification des comptes pour la saison 2022/2023.

Sur ma demande, les différents documents comptables ont été mis à ma disposition :

- Les bulletins de salaires,
- le grand livre des comptes, la balance des comptes,
- le bilan pour l'exercice en compte,
- les comptes de résultats,
- les différentes pièces comptables, extraits de compte, factures, chéquiers.

Les différents contrôles et sondages effectués, n'ont révélé aucune erreur, omission ou malversation.

Les différentes dépenses, déplacements ou subventions sont correctement ventilés dans les comptes.

La comptabilité est tenue avec rigueur et régularité.

La situation financière du District est considérée saine et satisfaisante ».

Le vérificateur remercie l'équipe du District pour son accueil et le sérieux de son travail.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le rapport du vérificateur aux comptes.

V) Présentation des travaux par thèmes.

Reynald Droit, membre du Comité Directeur et Président de la commission sportive et développement, présente les travaux par thèmes, et indique quelques attentes et souhaits de fonctionnement des ateliers.

Comme évoqué préalablement par le Président, il est rappelé qu'un travail de synthèse sera réalisé à l'issue de cette Assemblée Générale par le bureau du District puis le Comité Directeur, pour une présentation avec éventuelles prises de décisions/votes à l'Assemblée Générale de juin 2024.

5 groupes de travail sont composés et se répartissent, animés par les membres élus du Comité Directeur (animateur et rapporteur).

Les arbitres de club (et les délégués) : MM Lemerancier – Prudhon – Trifigny.

La structuration administrative des clubs : MM. Fidon - Lancelot

La pratique « loisir » : M. Droit

La pratique « féminine » : M. Malivernay

La pratique « futsal » : MM. Mangin – Mouglin - Pretot

Après une heure d'échanges, une présentation de ceux-ci par groupe, est réalisée par un rapporteur.

VII) Intervention Amicale des Educateurs de Haute-Saône (AEF 70)

Marc Lemerancier, Président de l'AEF 70, en préambule présente les actions réalisées en phase automne 2023 (soirée du jeudi 16 novembre 2023 à Vesoul avec la participation des entraîneurs du centre de formation du Fc Sochaux Montbéliard) et celles à venir au printemps 2024 (mercredi 10 janvier 2024 à Dijon : centre de formation du club de Dijon Football Côte d'Or)

Il est procédé ensuite à la remise du trophée Georges Boulogne, à monsieur Jean Armando pour son investissement en qualité d'éducateur au service des clubs et du District de Haute-Saône.

Enfin, cette intervention à cette Assemblée Générale permet d'officialiser le partenariat avec le district de Football de la Haute-Saône, par la signature de la convention.



VII) Intervention des personnalités invitées

M. Roland Coquard membre du Conseil d'Administration de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football (représentant M. Daniel Fonteniaud Président de la Ligue BFC de Football).

VIII) Questions diverses.

Intervention de Reynald Droit sur le sujet des nombreux matches reportés lors de cette phase automne 2023, notamment en lien avec les organisations des championnats en deux phases : seniors Départemental 3 et seniors Départemental 4 et jeunes U18 et U15.

Le District prévoit de travailler sur ce sujet, afin de réfléchir et proposer un nouveau texte de Réglementation, qui sera validé par le Comité Directeur, puis présenté à la prochaine Assemblée Générale du 29 juin 2024.

X) Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District.

Le Président remercie les clubs qui se montrent favorables et très participatifs à ces échanges.

Les interventions ont encore démontré l'attachement des clubs pour l'activité de notre instance, et toute l'importance de la notion de proximité favorisant la qualité de la pratique et des échanges.

La prochaine Assemblée Générale Elective se déroulera le samedi 29 juin 2024 au matin.

Les clubs désirant accueillir cette Assemblée peuvent le faire par courriel dès à présent auprès du secrétariat du District.

Comme évoqué en début d'Assemblée Générale, les clubs sont invités à émarger à leur sortie, afin de recevoir leur dotation informatique (tablette et étui de protection).

Un buffet déjeunatoire préparé et offert par le traiteur Arnaud Begeot est proposé à l'issue de cette Assemblée Générale

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District, Philippe Prudhon, à 12H15.

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET